

09 fév 2024 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2024

Actualisation du plan d'urgence nucléaire et radiologique

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à actualiser le plan d'urgence nucléaire et radiologique.

Ce plan-cadre comprend les principes directeurs de la préparation aux situations d'urgence, la gestion de crise en situation réelle, et le traitement des conséquences d'un accident dans la période post-accidentelle.

Le projet vise à préciser et actualiser le plan d'urgence nucléaire et radiologique de 2018 conformément à l'obligation de révision tous les cinq ans. La précédente révision du plan de 2018 consistait en une refonte approfondie du plan d'urgence nucléaire et tenait compte des enseignements tirés des situations d'urgence nucléaires, radiologiques et autres survenues au niveau national et international.

Compte tenu du fait que le paysage des réacteurs nucléaires en activité ne changera pas beaucoup, voire pas du tout, dans les années à venir en ce qui concerne la sûreté, ce plan ne consiste qu'en une actualisation relativement limitée du plan d'urgence de 2018.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be